

# Activités financières de la Banque européenne d'investissement – Rapport annuel 2019

Lors de sa période de session de juillet, le Parlement devrait voter sur le rapport 2019 sur les activités financières de la Banque européenne d'investissement, élaboré par la commission des budgets. Le rapport souligne, entre autres, la nécessité pour la banque de mettre davantage l'accent sur le climat, la transition numérique et la transition juste, d'investir davantage dans l'Union et au-delà, d'apporter un soutien continu aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises à capitalisation moyenne, et d'assurer une meilleure gouvernance ainsi qu'une plus grande transparence.

## Banque européenne d'investissement (BEI): Contexte

La BEI est la [banque publique](#) de l'Union européenne pour le financement à long terme, le premier emprunteur et prêteur multilatéral au monde et l'un des principaux bailleurs de fonds de projets en faveur du climat. Elle propose des prêts et des conseils d'expert en faveur de projets du secteur public comme privé partout dans le monde; son objectif est de stimuler l'économie, de créer des emplois et de promouvoir la cohésion. La banque à la réalisation des priorités essentielles liées aux infrastructures, aux PME et à l'innovation, ainsi qu'au climat mondial. La BEI s'est engagée à ce que 50 % de ses financements soient consacrés au climat à compter de 2025 et espère ainsi mobiliser plus de [mille milliards d'euros d'investissements au cours de la prochaine décennie](#). Elle vise l'intégration de l'action pour le climat et le respect de l'[accord de Paris](#) sur le changement climatique ainsi que des [objectifs de développement durable](#) des Nations unies.

La BEI dispose de trois organes directeurs: un conseil des gouverneurs, un conseil d'administration et un comité de direction. Elle est contrôlée par un comité de vérification indépendant et son financement provient des [ressources propres](#) et des marchés internationaux des capitaux. Elle maintient une [notation de crédit AAA](#) qui lui permet d'attirer des fonds rentables pour ses activités de prêt. La banque recourt à un large éventail d'instruments, et il est possible d'associer le financement de la BEI avec d'autres financements de l'Union, issus notamment du budget de l'Union.

Le Groupe BEI se compose de la BEI et du [Fonds européen d'investissement](#) (FEI), un partenariat public-privé se spécialisant dans l'amélioration de l'accès des PME au financement. Dans le cadre du [plan d'investissement pour l'Europe](#), le groupe BEI et la Commission européenne ont lancé un programme de garantie, le [Fonds européen pour les investissements stratégiques](#) (EFSI), qui doit contribuer à combler le déficit d'investissement dans l'Union européenne. Grâce à une garantie du budget de l'Union, l'EFSI permet à la BEI d'investir dans des projets plus risqués et innovants; l'EFSI s'efforce en outre de débloquer des investissements supplémentaires d'au moins 500 milliards d'euros d'ici à la fin de 2020.

## Rapports d'activité et rapports financiers 2018 de la BEI

Chaque année, la BEI publie un [ensemble de rapports](#) faisant le point de ses activités de prêt et d'emprunt et de leur portée géographique. Le [rapport d'activité 2018](#) révèle qu'en 2018, la banque a dépassé ses objectifs pour les piliers de l'emploi et de la croissance du plan d'investissement pour l'Europe, tout en s'adressant à de nouveaux partenaires et en étudiant de nouvelles idées. L'analyse économique de la BEI montre que l'EFSI a eu une incidence majeure à long terme dans les régions relevant de la politique de cohésion, stimulant ainsi la compétitivité et les perspectives de croissance économique.

Le [rapport financier 2018](#) présente les états financiers de la BEI et du Groupe BEI. Le rapport note qu'au cours de ses 60 années d'existence (célébrées en 2018), la banque s'est imposée comme chef de file mondial dans des domaines tels que la lutte contre le changement climatique, l'innovation et les grandes infrastructures; elle reste par ailleurs attachée à sa mission première. Sur le long terme, la BEI a apporté un financement total de plus de mille milliards d'euros, qui a à son tour mobilisé jusqu'à 3 000 milliards d'euros d'investissements. Le rapport prend acte de l'importance de la BEI dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'investissement pour l'Europe, et en particulier de l'EFSI. En 2018, l'EFSI a dépassé son objectif d'investissement initial de 315 milliards d'euros; en conséquence, sa capacité et sa durée ont été étendues aux investissements totaux de 500 milliards d'euros d'ici à la fin de 2020. Selon les estimations de la BEI et du Centre commun de recherche de la Commission, les opérations de l'EFSI ont contribué à créer plus de 750 000 emplois et à augmenter le PIB de l'Union de 0,6 %, deux chiffres qui devraient encore augmenter d'ici à la fin de 2020.

Pour 2018, la BEI fait état de résultats financiers sains, d'un programme de financement achevé selon les prévisions, et d'un excédent net de 2,3 milliards d'euros (16,6 % de moins qu'en 2017). En 2018, la BEI avait levé l'équivalent de

60 milliards d'euros sur les marchés internationaux des capitaux, un résultat globalement comparable à celui de 2017. D'un point de vue géographique, la répartition des investisseurs est restée globalement stable, l'Europe étant la principale source de la demande des investisseurs (70 %). Les nouveaux engagements se sont élevés à un montant de 55,6 milliards d'euros, dont 86 % pour des projets de l'Union (90 % en 2017). La BEI est demeurée le plus grand émetteur d'obligations vertes supranationales: elle a émis 4 milliards d'euros d'obligations climatiquement responsables tout au long de l'année. Elle a émis, en septembre 2018, sa première obligation responsable en matière de durabilité, avec un premier lancement de 500 millions d'euros prévu en mai 2026. Les opérations de la BEI en dehors de l'Union sont quant à elles principalement couvertes par des garanties du [mandat de prêt extérieur \(MPE\)](#). En 2018, le Parlement et le Conseil ont convenu de [relever la garantie globale](#) d'un montant supplémentaire de 5,3 milliards d'euros, ce qui l'amène à un montant total de 32,3 milliards d'euros au titre du MPE pour la période 2014-2020. Compte tenu du retrait du Royaume-Uni et de la nécessité de garantir les exigences de fonds propres de la BEI, le conseil d'administration a proposé un [ensemble de mesures](#) visant à remplacer le capital du Royaume-Uni et à modifier les statuts de la BEI. Dans son [plan opérationnel pour 2019](#), la BEI s'engage à investir de manière productive et à cibler des activités à forte incidence afin de combler les lacunes du marché.

## Position du Parlement européen

La BEI partage les détails de ses activités avec le Parlement au travers de ses rapports annuels, des auditions ad hoc et des demandes de renseignements. Chaque année, le Parlement fait le point sur les activités de la BEI et examine un rapport lors d'une séance plénière à laquelle il invite normalement le président de la BEI. Lors de la période de session de juillet, le Parlement devrait voter sur le rapport annuel 2019 de la commission des budgets (BUDG) sur les activités financières de la BEI.

### Rapport annuel 2019 de la commission BUDG sur les activités financières de la BEI

En mars 2020, la commission des budgets a adopté son [rapport](#) 2019 sur les activités financières de la BEI, la commission des affaires économiques et monétaires émettant un [avis](#) au titre de l'article 57 du règlement intérieur (procédure avec commissions associées). Le rapport de la commission BUDG souligne la nécessité d'investir davantage dans l'Union, de mettre davantage l'accent sur le climat et la transition numérique, les PME et les entreprises à capitalisation moyenne, de poursuivre les activités de prêt en dehors de l'Union, et d'améliorer la gouvernance ainsi que la transparence. En particulier, le rapport souligne le rôle crucial de la BEI dans la réalisation des objectifs du [pacte vert pour l'Europe](#) ainsi que du [mécanisme pour une transition juste](#), à savoir respectivement mille milliards d'euros et 100 millions d'euros d'investissements, tout en veillant à ce que la transition vers une économie neutre en carbone ne laisse personne de côté.

Le rapport note qu'en 2018, la BEI a investi 64 milliards d'euros dans 854 projets, soulignant la nécessité d'une répartition géographique plus équilibrée des financements, en accordant une attention particulière aux régions moins développées. Le rapport préconise une BEI plus axée sur le climat et l'invite instamment à adopter une feuille de route pour atteindre l'objectif de 50 % de prêts en faveur du climat d'ici à 2025. Il salue le fait qu'en 2018, la BEI ait accordé 29 % de ses prêts pour le climat. Le rapport se félicite [de la stratégie pour le climat et de la politique de prêt dans le secteur de l'énergie](#) adoptées récemment par la BEI, mais regrette que des exceptions soient applicables à l'approbation des projets gaziers jusqu'à la fin de l'année 2021 et que le soutien aux projets gaziers prévus pour le transport de gaz à faibles émissions de carbone se poursuive. Il demande également que le Fonds européen d'investissement soit pleinement intégré dans toutes les mesures de lutte contre le changement climatique. Le rapport se félicite de la nouvelle méthodologie d'évaluation de l'empreinte carbone de la BEI et appelle à sa mise en œuvre systématique. Il s'attend à ce que, d'ici la fin de l'année 2020, tous les intermédiaires disposent d'un plan de décarbonisation, condition indispensable à un financement supplémentaire. Le rapport préconise une nouvelle politique de financement des transports afin de mener à bien la décarbonisation du secteur des transports de l'Union d'ici à 2050 et d'inciter la BEI à s'engager à mettre un terme au financement de projets incompatibles avec la protection de la biodiversité.

Le rapport salue le fort soutien financier de la BEI en faveur des PME (23,27 milliards d'euros d'investissements ont bénéficié à 374 000 PME) et encourage la BEI à rendre l'accès au financement plus aisé encore. En ce qui concerne les prêts en dehors de l'Union, le rapport invite la BEI à préserver son rôle de chef de file à cet égard, en notant que le montant du financement relatif au climat signé en 2014-2018 est supérieur à l'objectif du MPE de 25 %. Le rapport s'inquiète de ce que 40 % des opérations du MPE passent par des intermédiaires financiers, alors qu'il existe un manque manifeste de contrôle sur les fonds qu'ils gèrent. Le rapport invite également la BEI à adopter une stratégie globale en matière de droits de l'homme applicable à ses activités extérieures. Enfin, la BEI est encouragée à renforcer sa transparence à l'égard des autres institutions, en particulier le Parlement, à coopérer étroitement avec l'Office européen de lutte antifraude et le nouveau Parquet européen, et à se soumettre à un audit complet de la Cour des comptes.

Rapport d'initiative [2019/2126\(INI\)](#); commission compétente au fond: BUDG; rapporteur: David Cormand (Verts/ALE, France).

